

# Se mettre à jour sur la Directive Nitrates

1 jour pour se sécuriser

## Se mettre à jour sur la Directive Nitrates



**Mardi 16 janvier 2018**  
(lieu selon inscrits)

1 jour

mardi 16 janvier 2018

à Blois (ou selon inscrits)

de 9h30 à 17h

### PUBLIC

Agriculteurs-trices , salariés

### TARIFS & FINANCEMENT

Pris en charge à 100 % pour un contributeur Vivea ou futur installé

140 euros pour un salarié (demande remboursement au fafsea à prévoir)

### RESPONSABLE DE STAGE

Isabelle HALLOIN-BERTRAND 02 54 55 20 36  
Centre Formation 02 54 55 20 18

### OBJECTIFS

Connaitre les points clefs de la réglementation et s'approprier les outils adaptés à son exploitation

### CONTENU

Zones vulnérables et obligations afférentes (gestion des intercultures, de la fertilisation azotée, des effluents d'élevage...).

S'approprier les outils et enregistrements nécessaires (établissements d'un plan de fumure prévisionnel, tenue du cahier d'épandage

### METHODES ET INTERVENANTE

Apports et échanges sur les différents points d'application du programme d'action Directive Nitrates en Loir et Cher.

Réalisation de calculs de dose d'azote selon le référentiel régional à partir d'exemples des participants.

**Isabelle Halloin-Bertrand conseillère  
environnement CA 41 - 37**

### PRE-INSCRIPTION

Par mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)  
ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

## Formation Se mettre à jour sur la Directive Nitrates

Cochez par ordre de préférence :

- 16 janvier 2018 à Blois (ou selon inscrits)
- Je souhaiterais une autre période (préciser) .....

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète

.....  
.....  
.....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Statut professionnel  Chef d'exploitation  Conjoint collaborateur  Aide familial  
 Salarié  Autre (préciser.....)

L'entreprise joindra un chèque de 140 € (si statut salarié) à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher .

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) :

.....  
.....  
.....

Fait à ..... Signature,

Le.....

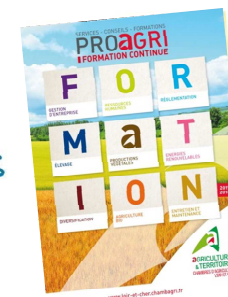
### RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2018

Pour 4 journées de formation, soit 28 heures, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de: **28 h x 9,88 € = 276.64 euros**

Centre de formation 41  
02 54 55 20 18

[formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)  
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher  
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 BLOIS

Des formations  
adaptées aux besoins  
des agriculteurs et  
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

[www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr)



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A  
**CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER**  
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS  
Tél. 02.54.55.20.18  
Mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)